

au syndicat de soldats

LES COMITES DE SOLDATS

Nés pour les premiers au moment de l'appel des cent (Mai 74), il en existe aujourd'hui dans une centaine de casernes, solides, bien implantés, diffusant tracts et journaux clandestins. Dans ces comités, militent au coude à coude des militants révolutionnaires, des membres des Jeunesses Communistes, des socialistes, des syndiqués CGT, CFDT ou FEN et beaucoup de soldats non organisés. Ces comités animent la résistance aux brimades, aux punitions, des réunions, font circuler des informations, etc... Leur activité est aujourd'hui peu spectaculaire (et il ne faut pas compter sur la télé ou sur la radio pour en causer) mais efficace. La solde à 200F par mois, certains transports gratuits, le droit de lire plus de journaux, la discipline moins sévère, tout cela n'est pas le résultat de la «gentillesse» du gouvernement mais de la lutte des soldats. A la caserne aussi, seule la lutte paye!

LE SOUTIEN INDISPENSABLE DU MOUVEMENT OUVRIER

La lutte des soldats a obligé tout le monde à prendre position, en particulier les syndicats. Il y a quelques années encore, il n'y avait que l'extrême gauche qui parlait de l'armée et qui seule agissait. Aujourd'hui, tout le mouvement ouvrier se mobilise pour protester contre la répression à l'armée. Ce n'est que grâce à ce soutien que les 3 accusés du procès de Draguignan (les soi-disant «meneurs» de la manif de 200 soldats) ont été libérés. C'est ce soutien qui empêche aujourd'hui une répression trop brutale; Tant la CGT que la CFDT ont décidé de maintenir les liens avec leurs syndiqués sous les drapeaux (envois de lettres, des journaux syndicaux, de colis, aide matérielle...). Mais certaines sections, unions locales syndicales vont plus loin. A Issy les Moulineaux, à Clermont Ferrand ce sont les Unions Locales CGT et CFDT qui éditent les journaux des comités de soldats. A Mar-

seille c'est la CGT, à Besançon la CFDT, à Périgueux c'est le SNI... Il y a peu de temps, en Allemagne et en Gironde, des délégations d'UL CFDT ont été enquêter dans les casernes sur la sécurité, l'hygiène, les conditions de vie.



POUR UN SYNDICAT DE SOLDATS

Aujourd'hui, pour faire aboutir leurs revendications, nos camarades des comités de soldats ont besoin de se coordonner, de centraliser nationalement l'action. Une REUNION NATIONALE DES COMITES DE SOLDATS se prépare actuellement. De plus en plus nombreux sont les comités qui prennent position en faveur de la constitution d'un syndicat de soldats. Leur position est simple: «c'est un syndicat UNITAIRE que nous voulons, soutenu par TOUTES les centrales syndicales -CGT, CFDT et FEN, à la caserne, pas de division mais l'UNITE dans la lutte, l'UNITE dans un seul syndicat fonctionnant démocratiquement».

Dans les casernes, à la base dans les syndicats, dans la jeunesse il y a de plus en plus de gens convaincus de la nécessité du syndicat de soldats. Aux directions des organisations syndicales, des grands partis ouvriers de prendre leurs responsabilités et de faire passer des mots aux actes le fameux slogan: «SOUS L'UNIFORME, TU RESTES UN TRAVAILLEUR».

La CGT n'est pas favorable à un syndicat de soldats. Elle explique que les «soldats n'ont pas de patron» «c'est l'Etat qui est responsable» «donc un syndicat est inutile». (On ne voit pas pourquoi alors les travailleurs de la fonction publique, des entreprises nationalisées, les enseignants de CET sont syndiqués par la CGT) «Les soldats ne passent qu'un an dans les casernes, c'est trop court». (Alors, on ne voit pas pourquoi la CGT soutient l'UNCAL, l'UNEF, la CP CET qui se disent pourtant

LE COMITE DE DEFENSE DES APPELES.

□ Le CDA a été créé en Novembre 1972. Depuis 3 ans, il publie un mensuel: «Crosse en l'air». Le CDA veut lutter contre l'armée bourgeoise partout où elle se manifeste:

- popularisation des luttes dans les casernes, défense des soldats réprimés.
- défense des objecteurs et insoumis contre la répression et les tribunaux militaires.
- lutte contre la militarisation du territoire (camps du Larzac...)
- lutte contre l'armée briseuse de grèves.

Le CDA est favorable à la constitution d'un syndicat de

soldats. Ses comités de base (présents dans une soixantaine de villes) ont été bien souvent à l'origine d'actions unies des partis, syndicats, associations. Ils informent les futurs appelés sur leurs droits, aident des appelés, organisent le «parrainage» (lettres, colis, informations aux appelés originaires de la ville, du quartier, de l'usine, de la classe...) Enfin, le CDA propose aux deux autres organisations (le Comité Anti Militariste: CAM, et Informations pour les droits du Soldat: IDS) la fusion au sein d'une seule organisation antimilitariste.

L'Appel des cent

En Mai 1974, cent soldats signent un appel aux 2 candidats à la présidence. Cette pétition recueille en quelques mois 6 000 signatures (bien que toute pétition collective soit interdite dans les casernes). Ils réclament notamment:

- le libre choix du lieu et de la date d'incorporation. ENTRE 18 et 25 ans.
- les permissions régulières, les transports gratuits.
- une solde égale au SMIC.
- le droit pour les engagés de résilier leur contrat.
- la liberté de lecture, d'expression, d'organisation, de réunion.



-la suppression des brimades et des sanctions.

-le droit à l'objection de conscience.

-la suppression de la Sécurité Militaire et des Tribunaux Militaires.

ont été obtenus:

-une permission gratuite par mois

-une dizaine de voyages gratuits par an

-la solde à 200F (au lieu de 70)

-le droit de lire les journaux syndicaux, et d'autres journaux (sauf 10 journaux, parmi lesquels ROUGE, Charlie Hebdo...)

Du travail reste à faire...

Les directions de la CGT et de la CFDT et le mouvement des soldats

«syndicats» de jeunes non salariés passant un court temps à l'école) Cependant, la CGT a décidé lors de son dernier congrès de suivre les jeunes travailleurs sous les drapeaux (fric, colis, lettres, presse syndicale).

«Dans les cahiers de revendications, dans les bulletins d'accueil des syndicats CGT, dans toutes nos publications une place particulière doit être faite aux revendications qui touchent à cette période importante pour les jeunes travailleurs» (brochure «La CGT et l'armée», mai 75).

La CFDT de son côté, fait des déclarations qui changent suivant les jours: en janvier, Edmond Maire (secrétaire général de la CFDT) se déclarait favorable à un syndicat de soldats. Après Besançon, il y a eu 3 déclarations contradictoires. A la télé, Edmond Maire expliquait que «un an c'est court, et comme on se bat pour 6 mois, on ne peut pas faire de syndicat». Puis, un autre responsable CFDT écrivait que la CFDT ne pouvait donner de directives, et qu'il fallait laisser l'autonomie aux comités de soldats.